AMBASSADE DE LA
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

18

Conseil des droits de l'homme

16ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU) 22 avril au 03 mai 2013

Examen du rapport de Djibouti

Déclaration de Son excellence
Madame Nakpa POLO,
Ambassadeur, Représentant Permanent

Jeudi, 25 avril 2013

14h 30 - 18 h

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de Djibouti conduite
par .....
et la remercie pour les éléments nouveaux mentionnés dans la déclaration liminaire.

Sur le plan normatif et institutionnel, ma délégation félicite Djibouti pour avoir accepté de donner suite aux recommandations 3, 4 et 5 de son premier examen de l'EPU à travers :

- la ratification de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ;

- la ratification de la convention sur les droits des personnes handicapées ainsi que le protocole additionnel s'y rapportant ;

- le renforcement des capacités de la Commission nationale des droits de l'homme et la révision des textes régissant la CNDH afin de la rendre conforme aux principes de Paris.

Le Togo prend également note des mesures positives prises par le Gouvernement de Djibouti dans le cadre du renforcement des secteurs de l'éducation, de la santé et de la lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, ma délégation apprécie favorablement les orientations stratégiques de la Politique Nationale Genre 2011-2021 qui visent à instaurer un environnement socio-culturel, juridique, économique, politique et institutionnel favorable à la réalisation de l'équité et l'égalité de genre.

Néanmoins et malgré la campagne de sensibilisation menée par le Gouvernement, ma délégation reste préocupée par les violences faites aux femmes et aux enfants.

En conséquence, ma délégation recommande à Djibouti de redoubler d'efforts pour prévenir, combattre et réprimer ces formes de violence et de lutter efficacement contre les pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes, en particulier dans les régions rurales..

Je vous remercie !